



Fonds Français
pour
l'Environnement
Mondial



France - République du Congo

Projet d'élaboration
des plans d'aménagement
des UFA attribuées à la
Congolaise Industrielle des Bois





Lagénorhynque obscur - Afrique du sud



Boa arc-en-ciel - Brésil



Araçari - Mexique



Physcaeneura panda - Zambie

Qu'est-ce que le FFEM ?

Le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et en transition.

Le FFEM subventionne, dans des projets de développement durable, la préservation des grands équilibres de notre planète relatifs aux domaines suivants :

- la biodiversité ;
- les changements climatiques ;
- les eaux internationales ;
- la dégradation des terres ;
- les polluants organiques persistants (POP) ;
- la couche d'ozone (protocole de Montréal).



Otarie - Afrique du Sud

Les actions du FFEM en faveur de la biodiversité

La biodiversité est l'ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes de la terre. L'impact grandissant de l'Homme sur le milieu naturel provoque une extinction massive des espèces vivantes, sans équivalent dans l'histoire de la planète. Les conséquences de cette érosion à grande échelle sont considérables du point de vue des grands équilibres naturels dont dépendent toutes les sociétés humaines. Pour œuvrer à stopper cette perte de biodiversité, le FFEM soutient des projets qui s'inscrivent dans les grandes orientations de la Convention sur la Diversité Biologique.

Ces projets concernent :

- la conservation stricte de la biodiversité : écosystèmes, espèces, races et variétés particulièrement menacés ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- la valorisation de la biodiversité pour en faire un atout du développement économique et social.

Deux axes sont prioritaires :

- impliquer les populations locales dans les actions de conservation de la biodiversité ;
- intégrer la protection de la biodiversité dans une démarche de développement, par le biais d'un usage raisonné.

Le FFEM intervient dans les écosystèmes où la biodiversité est particulièrement riche, menacée ou dotée d'espèces rares ou endémiques : il intervient là où la perte de biodiversité présente un enjeu mondial dépassant le pays ou la zone concernée. Les projets impliquent les populations locales dans la protection de leur environnement et visent à les faire bénéficier directement des avantages qui en découlent.



Sparaxis elegans - Afrique du sud

Jeune garçon - Guyane



Anthias - Océan Indien



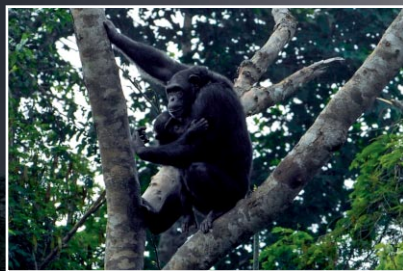
Cimenterie - Arménie

La Biodiversité des forêts du Bassin du Congo

Avec 220 millions d'hectares de forêt tropicale, les forêts du bassin du Congo constituent après l'Amazonie, le deuxième massif forestier tropical du monde.



Un baïs (zone marécageuse forestière)



Femelle chimpanzé et son petit



Rassemblement de papillons sur une flaque asséchée



Une espèce des lisières forestières : *Urena lobata*

Partagées entre 6 pays, les forêts du bassin du Congo abritent un patrimoine naturel exceptionnel

- Près de 11 000 espèces végétales ;
- 438 espèces de reptiles ;
- 336 espèces d'amphibiens ;
- 221 espèces d'oiseaux ;
- 270 espèces de mammifères dont 43 espèces de primates.

Parmi ces espèces, **nombreuses sont celles qui n'existent que dans ces forêts** : l'Okapi (*Okapia johnstoni*), l'antilope de Bates (*Neotragus batesi*), le Pangolin géant, le Gorille de plaine (*Gorilla gorilla*) ou les Chimpanzés bonobos (*Pan paniscus*).

Aujourd'hui, près de **80 millions de personnes** résident au sein de ce massif forestier dont ils dépendent étroitement, faisant peser un poids important sur sa conservation.

La République du Congo est couverte par plus de **20 millions d'hectares de forêts** (60% de la superficie du pays) répartis en trois grands massifs : la Forêt du Mayombe et le Massif du Chaillu, et la forêt du nord.

L'ensemble de la forêt du nord Congo destinée à **la production du bois d'œuvre** couvre une superficie totale de 8,9 millions d'hectares. Ce massif forestier a été récemment ouvert à l'exploitation, il recèle encore aujourd'hui des ressources importantes.

Forêt primaire en bordure de la rivière Motaba

La richesse des forêts du nord Congo

Les différents types de milieux

La forêt mixte de terre ferme

Les grands arbres dépassent 50 mètres de hauteur et la diversité du peuplement forestier est très élevée. La canopée est discontinue et les couronnes des arbres sont souvent séparées. Le sous-bois est habituellement dense, constitué de grandes herbes appartenant principalement aux familles des Marantacées, Zingiberacées et Commelinacées.

La forêt de Limbali

Ce milieu est dominé par une seule essence : le Limbali (*Gilbertiodendron dewevrei*) qui forme des peuplements assez denses avec un sous bois clair constitué souvent de Marantacées et d'arbustes éparses. Ces forêts se rencontrent en zones inondables le long des cours d'eau et parfois sur les terres fermes des plateaux.

Les forêts secondaires

Dans les secteurs anciennement cultivés marquées par la présence des palmiers à huile ou des manguiers. Ces zones sont colonisées par les espèces pionnières comme le parasolier (*Musanga cecropioides*), qui forme par endroit des peuplements quasiment purs.

Les forêts marécageuses

Ces forêts inondées occupent des superficies importantes en bordure des cours d'eau. On y distingue principalement : les forêts marécageuses inondées en permanence à canopée ouverte, les forêts ripicoles, le long des cours d'eau, à canopée fermée et les forêts périodiquement inondées de plaines alluviales, à canopée plus ou moins fermée avec quelques arbres émergents. La hauteur des arbres varie entre 15 et 30 mètres.

Les clairières

La forêt omniprésente dans le nord Congo cède sa place uniquement dans les zones marécageuses où la présence permanente d'eau limite le développement des espèces ligneuses. La végétation est composée de graminées, de fougères et de plantes aquatiques. On distingue les **yangas**, étendues d'eau stagnantes envahies de végétation aquatique qui occupent des dépressions isolées au cœur de la forêt et les **baïs** situés en bordure de cours d'eau.



Forêt à Maranthacées



Campement Mbendjélé sédentarisé à Loundoungou



Le patrimoine faunistique

À l'échelle de la République du Congo, **le massif forestier du nord est le seul capable de garantir la sauvegarde des grands mammifères de forêt** : Éléphant de forêt, Gorille de plaine, Bongo, Sitatunga, Buffle de forêt, etc. Les efforts de conservation se focalisent sur ces espèces « étendards » dont la présence témoigne d'un bon état de conservation des forêts, lui-même favorable à l'ensemble des autres espèces qui composent la diversité biologique exceptionnelle qu'abritent ces milieux.

La population humaine

Le massif forestier du nord Congo **est très peu habité** (la densité moyenne dans les départements de la Likouala et de la Sangha est de 1,5 habitant/km²). Les populations se répartissent principalement le long des principaux **axes de communication** (réseau routier et fleuves). Ce secteur abrite également des **communautés semi-nomades** qui conservent encore un mode de vie traditionnel et qui se répartissent au cœur du massif forestier.

Les menaces

Si l'exploitation forestière génère indéniablement des impacts sur la composition des forêts, le taux de déforestation est seulement de 0,2% par an au Congo. Qui plus est, **les coupes de bois sont généralement très sélectives**, engendrant des dommages estimés à 10% de la canopée et avec des prélèvements limités à 1 ou 2 grumes/ha.

Les **effets indirects de l'exploitation forestière** constituent une menace plus importante pour la conservation de la biodiversité des forêts du nord Congo. **L'afflux de main d'œuvre** attirée par l'activité des exploitations forestières, l'ouverture de **nouvelles routes** à l'intérieur des forêts qui facilite la pénétration et la mobilité des braconniers pour le commerce de **viande de brousse** constituent des menaces pour la préservation de la faune et des grands mammifères en particulier.

Une gestion forestière volontaire devrait être pratiquée pour garantir le maintien de cette diversité naturelle et culturelle.

Forêt marécageuse le long de la rivière Ndoki

L'aménagement des concessions forestières attribuées à la CIB

La Congolaise Industrielle des Bois

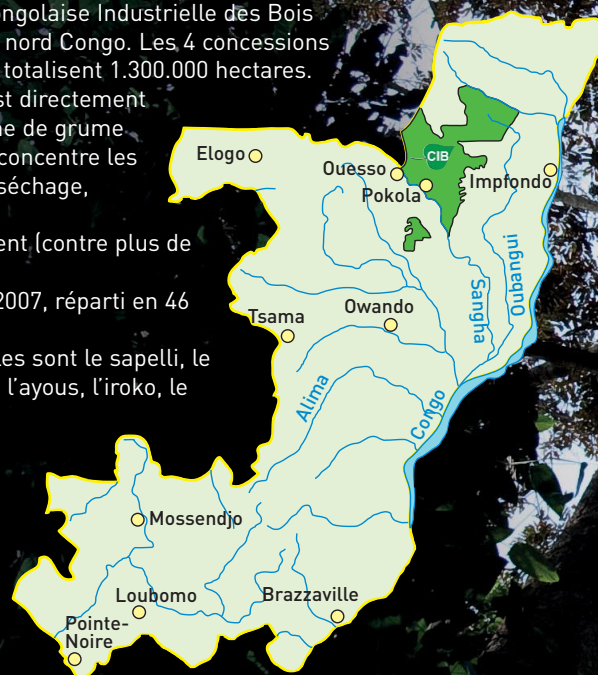
Installée au Congo depuis 1969, la Congolaise Industrielle des Bois est l'entreprise la plus importante du nord Congo. Les 4 concessions forestières qui lui ont été attribuées totalisent 1.300.000 hectares.

Une grande partie de la production est directement transformée sur place (89% du volume de grume produit). Le site industriel de Pokola concentre les activités de transformation : sciage, séchage, moulurage.

Actuellement **950 employés** y travaillent (contre plus de 2000 avant la crise).

Le volume exploité par la société en 2007, réparti en 46 essences, était de 354.000 m³.

Les principales essences commerciales sont le sapelli, le sipo, le tiama, le bosséclair, l'acajou, l'ayous, l'iroko, le wengué et le doussié.



Un objectif ambitieux

Ce projet a pour but d'établir un modèle qui constitue **une référence nationale** pour tous les aménagements forestiers dans le nord Congo.

Le projet a permis la mise en place d'une gestion durable des concessions forestières attribuées à la CIB, avec une exploitation rationnelle de la ressource forestière, et une meilleure prise en compte des enjeux socio-économiques et environnementaux.

Il s'agit d'assurer une production soutenue et durable de bois d'œuvre, tout en conservant les grandes fonctions écologiques de la forêt sur le long terme, garantissant le maintien des biens et des services que peut fournir la forêt aux populations locales.

Sur la base des études forestières, socioéconomiques et environnementales, des plans d'aménagement durable ont été élaborés pour chacune des concessions attribuées à la CIB.



Vue aérienne de Pokola



Culture sur abattis



Contrôle d'un chantier d'abattage



Éléphant de forêt

Deux partenaires historiques

Depuis 1999, la CIB a noué un partenariat avec le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement et l'ONG Wildlife Conservation Society pour la mise en place d'une gestion concertée des zones périphériques du Parc National de Nouabalé-Ndoki dont font partie les concessions attribuées à la CIB.

Le pilotage du projet a été confié au bureau d'études TEREA : suivi des activités, animation des comités de pilotage, visa des dépenses, suivi des décaissements...

Le projet a bénéficié de l'encadrement technique du CIRAD-Forêt pour le programme d'agroforesterie, et de l'Université de Gembloux (Nature +) en Belgique pour les aspects concernant la dynamique forestière.

L'exécution des actions du programme a été confiée :

- au Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement : à travers le service national de reboisement (SNR) et particulièrement l'UPARA (pour la régénération et l'agroforesterie);
- à la Wildlife Conservation Society (WCS) dans le cadre du Projet de Gestion des Écosystèmes Périphériques au Parc de Nouabalé-Ndoki (PROGEPP) pour le traitement des données issues des inventaires de la faune.

Présentation des trois composantes du projet

Le FFEM a soutenu le développement des activités suivantes

Composante « dynamique forestière » : améliorer la connaissance de l'écologie des peuplements forestiers pour définir les modalités d'une gestion forestière plus rationnelle.

Un suivi permanent a été mis en place sur 875 arbres de 22 essences commerciales, ce qui a permis de produire des éléments inédits sur la croissance, la régénération, la phénologie et la mortalité de ces espèces. Ces éléments sont indispensables pour définir un aménagement forestier respectueux de la reconstitution du potentiel de production (adaptation de la période de rotation, définition des volumes exploités annuellement).

Les résultats de cette composante viennent combler de grandes lacunes en termes de connaissances sur l'écologie des essences exploitées au nord Congo.

Composante « agroforesterie » : améliorer la performance des itinéraires de production agricole pour limiter les défrichements agricoles et leurs impacts sur les massifs forestiers.

Des expérimentations ont été menées en collaboration avec les agriculteurs locaux pour tester des variétés sélectionnées de plantes cultivées localement : manioc, bananier, ananas, etc.

Des itinéraires d'agroforesterie associant production agricole et maintien d'une couverture forestière (vergers d'agrumes, plantation de manioc).

Les résultats de cette composante n'ont pas eu vraiment d'impact sur les pratiques agricoles indigènes : **les abattis-brûlis se poursuivent de façon extensive autour des sites industriels de la CIB.**

Composante « faune sauvage » : une meilleure prise en compte des enjeux de conservation dans la définition des plans d'aménagement.

Les populations de grands mammifères ont été inventoriées le long de transects sur plus de 3700 km répartis au sein des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). Les plans d'aménagement ont permis de définir des zonages de protection et de réglementer la chasse au sein des UFA. Parallèlement un contrôle du braconnage a été mis en place dans le cadre de la gestion des aires périphériques du Parc National de Ndoki.

Les données sur l'abondance des espèces permettent de suivre les effets des chantiers forestiers sur la répartition et la densité de ces espèces.

Les suivis menés par WCS ont permis de confirmer que **de bonnes règles de gestion forestières permettent la conservation de populations prospères de Gorilles et d'Éléphants de forêt.**



La pépinière forestière de l'UPARA à Pokola



Jeune Gorille de plaine



Variété sélectionnée d'Ananas



M. Ombi, responsable de la cellule UPARA



L'équipe CIB chargée d'identifier les arbres utilisés par les populations locales (pharmacopée, arbres à chenilles, etc.).

M. Kossakossa et son assistant, botanistes au sein de la cellule aménagement de la CIB



La chasse traditionnelle constitue une source de protéine importante pour tous les habitants en forêt. L'afflux de population autour des chantiers forestiers constitue une pression accrue sur la faune sauvage, qui doit être maîtrisée.



Enseignements et perspectives

Des avancées très significatives

- Des connaissances plus pointues concernant la dynamique forestière avec un programme scientifique qui se poursuit à travers une approche étendue à l'échelle régionale ;
- une évolution radicale de la prise en compte de la conservation de la faune par la CIB ;
- l'expérimentation d'un partenariat pour la gestion des zones périphériques des aires protégées ;
- une démarche pilote qui constitue une référence pour toutes les exploitations forestières du bassin du Congo.

Certaines difficultés restent toutefois à surmonter

- La réduction de la pression des populations locales sur les ressources naturelles (braconnage, défrichements pour la mise en culture) passe nécessairement par l'adoption de techniques nouvelles de production agricole. De nombreuses difficultés tant naturelles que culturelles doivent être surmontées pour y parvenir. Les activités menées au sein du projet ne sont pas parvenues à modifier les pratiques actuelles ;
- l'impact des exploitations forestières sur les populations semi-nomades nécessite également une prise en compte particulière. Cette dimension n'avait pas été intégrée au projet, mais il apparaît que ce point constitue une préoccupation majeure à laquelle des solutions devraient être apportées. Une réflexion d'ordre éthique est nécessaire pour définir une ligne de conduite pour tous les programmes d'actions qui seront menés en faveur de la préservation de la culture indigène.



Borne d'approvisionnement en eau potable au village forestier de Loundoungou



Forêt inondée en bordure du baïs de Djadja

Suites envisageables pour le projet

L'évaluation a fait apparaître deux axes qui nécessiteraient d'être poursuivis :

- l'élaboration d'un cadre économique nouveau autour des exploitations forestières afin de minimiser les effets de la pression démographique sur les ressources naturelles ;
- intégrer les enrichissements forestiers dans les pratiques de gestion.



Grumes certifiées FSC sur le parc à bois de la CIB à Pokola



Martin-pêcheur à ventre blanc

Quartier populaire de Pokola



Gorille de plaine



Crocodile nain



Junonia westermanni



Rédaction : Biotope J.Y. Kernel

Photos : Biotope J.Y. Kernel, F. Melki - P. Martin - CIB

Mise en page : Biotope F. Pruneau

Cette brochure résulte de l'évaluation du projet d'élaboration des plans d'aménagement des UFA attribuées à la Congolaise Industrielle des Bois

Adresse et contact

- Fond Français pour l'Environnement Mondial
5, rue Roland Barthes
75598 PARIS Cedex 12 (France)
- Christophe Du Castel
ducastelc@afd.fr
www.ffem.fr

Pêcheur sur la Sangha

